

Les sentiers pédestres devront attendre dans la forêt Drummond

L a MRC de Drummond doit repousser les travaux d'aménagement de sentiers pédestres dans le Parc régional de la forêt Drummond (PRFD).

LOUIS-PHILIPPE.SAMSON
@journalexpress.ca

En juillet, la MRC a lancé un processus d'appel d'offres afin de trouver un entrepreneur pour réaliser la première phase de ce réseau de sentiers pédestres. Un seul entrepreneur a déposé une soumission conforme. Jugeant que le prix demandé par le soumissionnaire dépassait significativement l'estimation des frais faite par la MRC, celle-ci a usé de son droit de rejeter les dossiers dont les prix excèdent ceux du marché.

«Ce sont des choses qui arrivent lors de certains appels d'offres, a indiqué Stéphanie Lacoste, préfète de la MRC de Drummond. Dans ces circonstances, le conseil des maires donne la permission à la directrice générale de faire une collecte d'informations pour voir ce qui s'est produit et ce que nous pouvons faire. Il s'agit de déterminer s'il y a quelque chose qui peut être mieux fait et s'il y a des pré-

cisions qui peuvent être apportées dans un futur appel d'offres.»

La préfète et la directrice générale, Christine Labelle, précisent que l'aménagement de sentiers pédestres s'insère dans un secteur ciblé dans lequel peu d'entreprises évoluent dans la province.

Cet aménagement est compris dans le volet signature du Fonds régions et ru-

ralité (FRR) du gouvernement du Québec pour lequel la MRC de Drummond a reçu une aide financière de deux millions de dollars en 2020.

«Nous avons jusqu'à décembre 2024 pour engager les sommes puis décembre 2025 pour les dépenser. Nous ne sommes pas en retard. Il nous reste encore la moitié du montant à utiliser. Le comité du Parc

regional veut la répartir équitablement entre les deux rives», a ajouté la directrice générale.

Rappelons que des pistes de vélo de montagne ont été aménagées sur la rive est du Parc régional dans le secteur Saint-Joachim-de-Courval de Drummondville. Ils sont accessibles depuis le début du mois de septembre.



La MRC a rejeté la seule soumission conforme qu'elle a reçue puisque le prix demandé excédaient les tarifs du marché. (Photo archives, Ghyslain Bergeron)



ENTREVUE
réalisée par :

- Charline Pelletier
- Éliane Desmarais

Comités 12-18 de
L'Avenir et Lefebvre.

Version complète sur
www.p1218.org

S.V.P. DONNEZ !

Aidez nos jeunes leaders de demain, dès aujourd'hui!
www.p1218.org
onglet « Donnez »
819 621-5539
info@p1218.org

Centre-
du-Québec



Entrevue avec Jacinthe Hébert et Keven Desmarais, La Cabane aux 3 Érables.

Décrivez-nous votre entreprise.

C'est une cabane à sucre où on peut recevoir et préparer des repas pour des groupes jusqu'à 138 personnes.

Quel type de métier peut-on retrouver dans votre entreprise ?

Je dirais des serveuses, des cuisinières, des plongeurs et une gérante.

Quelles sont les valeurs de votre entreprise ?

Surtout des valeurs familiales. On fait travailler toute la famille au complet. Mes cousines, mes tantes, mes filles et même les amis de mes filles.

Quelles qualités de base recherchez-vous chez vos employés quand vous les embauchez ?

Être à son affaire, ne pas être distrait, être ponctuel et pouvoir compter sur ces personnes-là.

Y a-t-il des réalisations ou des projets de votre entreprise dont vous êtes particulièrement fière ?

Oui, demain justement on reçoit les élèves de l'école primaire de notre municipalité de Lefebvre, au grand complet, gratuitement. On veut pouvoir redonner à la communauté et continuer à véhiculer les belles valeurs de la cabane à sucre.

Selon vous, quels sont les avantages à travailler en région ?

Encore là, vu que toute la famille habite ici, c'est très facile d'avoir des gens qui viennent nous aider.

Quelle est la partie de votre travail que vous préférez ?

Quand tout le monde est là et qu'il y a du monde dans la cabane. Ça parle fort, ça rit, ça danse. Quand je vois que le monde aime ça être ici, je vois que le travail en vaut la peine.

Jusqu'où rêvez-vous d'amener votre entreprise ?

Bien franchement, elle est bien où elle est. À part continuer comme ça pour pouvoir perpétuer la tradition des cabanes à sucre parce qu'il y en a beaucoup qui se sont éteintes pendant le COVID.

Pour quelles raisons devrait-on travailler pour votre entreprise ?

Faire partie de ma famille. (Rires) Je dis ça parce qu'on est une super équipe.

Pour vous, la persévérance scolaire, c'est quoi ?

La persévérance, c'est de toujours continuer, même quand tu as des difficultés à l'école. L'important, c'est surtout de faire le mieux qu'on peut, pas nécessairement d'être le meilleur.

Quel message voulez-vous lancer aux jeunes de notre région ?

D'être travaillants. Quand on donne notre parole, il faut la respecter. Il faut apprendre à se faire dire des choses aussi. Si quelqu'un te dit que tu as quelque chose à améliorer, ça ne veut pas dire que tu n'es pas bon ou pas bonne.

Que pensez-vous des jeunes qui s'impliquent bénévolement dans leur municipalité ?

Je suis moi-même bénévole à temps plein pour la municipalité de Lefebvre, dans le comité du social. Mes filles n'ont pas le choix de faire du bénévolat, elles ont été élevées comme ça.

Quelle importance doit-on accorder à l'activité physique ?

Il faut y donner de l'importance. C'est important parce que ça te garde en santé et il faut continuer de bouger tout le temps.

Que pensez-vous de la relation entre les jeunes et la cigarette et/ou la vapoteuse ?

Je suis totalement contre. J'ai moi-même fumé de la cigarette dans le temps, mais c'était quelque chose de nocif. Mais la vapoteuse, c'est encore pire parce que les jeunes pensent que c'est bon parce que ça goûte bon.

Quels sont les impacts positifs de la légalisation du cannabis et les effets négatifs de la légalisation de cette substance ?

Maintenant, les employés ont le droit de prendre une pause pour aller fumer leur joint avant de revenir travailler. Le problème, c'est qu'en fumant leur joint, ils ne reviennent pas «tout à fait là». Pour moi, ça ne se fait juste pas, mais... on a le droit. Donc, je suis totalement contre.

SCANNEZ POUR DEVENIR MEMBRE
PARTENAIRES 12-18
GRATUITEMENT



Fondation familiale
Marc Bieler

Fruit d'Or

Desjardins

Fondation
J.A. DeSève

Express

Hydro
Québec

EXPRESS

Le mercredi 8 novembre 2023 | www.journalexpress.ca

1-158900d

29